

| | |
|-----------------------------|----------------------------|
| Commune de : | Brivezac |
| Rivière(s) concernée(s) : | La Dordogne |
| Personne(s) rencontrée(s) : | • M. Jean MESPOULET, Maire |
| Date de l'entretien : | 15 mars 2011 – 10h00 |

1) LA COMMUNE EST-ELLE TOUCHÉE PAR DES PROBLÈMES D'INONDATIONS

Oui Non

2) QUELLES SONT LES DATES DES DERNIÈRES GRANDES CRUES CONNUES ? INONDATIONS ?

Les dates des dernières crues connues par M. le Maire sont les crues :

- la crue de 1944,
- la crue de décembre 1952, plus forte crue connue.

Aucune autre inondation n'a touchée la commune, à la connaissance de M. le Maire, depuis ces deux grandes inondations (pas de bâtis touchés).

3) EXISTE-T-IL DES RELEVÉS HISTORIQUES DE CRUES SUR LA COMMUNE (HAUTEUR D'EAU ATTEINTE NOTÉE DATE DE LA CRUE) ?

Aucun repère précis n'indique les niveaux d'eau atteints sur la commune pour les deux grandes crues citées. Très peu de personnes ont été touchés par les inondations sur la commune.

M. le Maire se rappelle cependant qu'une ancienne cabane, à proximité de la station de pompage, avait été inondé lors de la crue de 1944, avec une hauteur telle qu'il ne restait qu'environ 30 cm de toiture en dehors de l'eau. Cependant cette cabane est aujourd'hui à moitié détruite. Aucun repère précis ne peut donc être défini.

M. le Maire souligne d'autre part que la station hydrométrique située sur la commune de Bassignac-le-bas, au lieu dit « La Flamanchie » doit avoir des données quant aux hauteurs atteintes et aux débits mesurés.

4) NOM DE PERSONNES À RENCONTRER

Les seules personnes pouvant donner des informations précises sur les dernières grandes crues sont les suivantes pour M. le Maire :

- ➔ Mme. PEYRAL, au lieu-dit « Peyriget », qui a connu la crue de 1952, voire 1944,
- ➔ M. BROUSSE, au lieu-dit « Rodanges».

5) EXISTE-T-IL D'AUTRES ÉLÉMENTS CONCERNANT LES CRUES PASSÉES (PHOTOS – ARTICLES – ARCHIVES...)

Aucun élément n'est en la possession de la mairie, à l'exception de la cartographie des zones inondables de l'Atlas.

6) CONFRONTATION DE LA RÉALITÉ DU TERRAIN ET DES ZONES INONDABLES RÉPERTORIÉES

La limite des zones inondables délimitée dans l'Atlas n'appelle pas de modification ni de remarque de M. le Maire. Le centre-bourg et le lieu-dit « la Rivière » sont protégés par des talus, et ne sont donc pas inondables, comme présenté dans la cartographie.

7) DÉGÂTS OBSERVÉS LORS DES DERNIÈRES CRUES

Aucun dégâts particuliers n'a été observés lors des dernières crues : seule la plaine inondable est inondée.

8) QUELS SONT LES POINTS NOIRS DES ÉCOULEMENTS ?

Aucun ouvrage ne fait obstacle aux écoulements sur la commune. En effet, le seul ouvrage correspond au pont de Brivezac, qui est assez élevé et qui ne semble pas limiter les écoulements.

D'autre part, le seuil en biais qui avait été construit sur la rivière n'est pas entretenu et semble abandonné.

9) QUELLES SONT LES ZONES DES PREMIERS DÉBORDEMENTS ?

Les premières zones inondées sont les lieux-dits « le Peyriget » et « Valeyran », où la Dordogne sort rapidement de son lit.

10) DOCUMENT D'URBANISME EXISTANT SUR LA COMMUNE

La mairie ne dispose plus de documents d'urbanismes (elle disposait avant d'une carte communale).

11) QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENJEUX SUR LA COMMUNE ?

Les enjeux principaux sur la commune sont les deux campings situés en zones inondables (Valeyran, Brivezac) ainsi que les habitations situées au lieu-dit le « Peyriget ».